

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 40

Artikel: Le bon frère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE COUVERCLE DE PIPE

EYSINS, village natal de Juste et d'Urbain Olivier, inaugure aujourd'hui le monument érigé à la mémoire de ces deux écrivains. Le *Conteur* s'associe à cet hommage en reproduisant quelques vers du poète, ainsi que le morceau suivant, tiré de *La fille du forestier*, le moins parfait assurément des nombreux romans d'Urbain Olivier.

Louis Carell, le forestier, regagnait sa haute demeure en passant par le village. Au détour d'une maison faisant angle droit sur la rue, il rencontra un homme à peu près de son âge, marchant tête baissée et se frottant les mains comme pour les dégourdir.

— Eh bien ! lui demanda Carell, où s'en va monsieur Julius Bagal d'un air si affairé ?

M. Julius Bagal releva ses yeux encadrés de grosses lunettes à monture jaune, et, dirigeant ses regards sur le forestier, il répondit :

— C'est monsieur Carell ; je ne vous avais pas reconnu ; vous êtes vraiment bien bon de m'avoir salué le premier, monsieur Carell...

— Voulez-vous partager une bouteille avec moi à *La Patrie* ?

— Ah ! le plaisir de la boire avec vous en sera doublé, certainement doublé...

Ils se trouvaient en face de l'auberge. La chambre à boire étant au rez-de-chaussée, les deux hommes n'eurent qu'une cuisine à traverser pour y arriver. En passant, Carell demanda à l'hôtesse une bouteille de vin de Luins.

— Parfaitement bien choisi, ajouta inéontinent Julius. Le vin de Luins est peut-être, non pas le plus fort du vignoble de La Côte, mais le plus sucré, surtout celui qu'on récolte sous l'église. Il est stomachique et non capiteux comme celui de Mont, qui, pour être mis en bouteilles, est le roi de la contrée. M. le docteur Jalabert n'usait que du vin de Luins pour sa boisson ordinaire, et c'était un homme robuste autant que quatre cuirassiers.

Les deux arrivants s'assirent à table, en face l'un de l'autre. Un seul homme était dans la salle, un montagnard, qui buvait une chopine.

— A votre santé, monsieur Julius, dit Carell ; — votre serviteur, Thomas, ajouta-t-il en se tournant du côté de l'autre. Que dit-on de bon là-haut ?

— Oh ! là, rien du tout, répondit le solitaire. Il a gelé blanc la nuit dernière ; on dirait que le temps va changer.

Puis il tira de sa poche une pipe en bois et se mit à la bourrer de tabac, qu'il broyait préalablement avec le pouce droit, dans le creux de sa main gauche...

— Voilà du vin excellent, dit Julius, foncé en couleur, doux, moelleux, et qui ne manque pas de corps, fit-il en en faisant claquer une petite gorgée contre son palais : oui, vin parfait, goût de raisin ; 36 sera une bonne année.

— Etes-vous allé au bois aujourd'hui, Thomas ? demanda le forestier d'un air machinal, comme quelqu'un qui n'attache aucune importance à la réponse, et qui d'ailleurs est fatigué,

car il fit un grand bâillement à la suite de sa question.

— Non, mon cheval a besoin de repos.

— Pourquoi donc ? C'était hier dimanche ; il n'a pas travaillé.

— C'est vrai, mais il est fatigué de vieille date.

— Ah oui ! c'est possible ; vous n'avez pas l'habitude de le laisser dormir toute la nuit... Vous avez changé de pipe, si je ne me trompe ? dit-il en s'approchant de Thomas.

— Non, c'est bien toujours la même ; je n'ai que celle-ci depuis deux ans.

— Voyons si c'est bien la même, dit Julius ; je dois la connaître, car j'ai arrangé l'anneau de la chaînette il y quelque temps. Oui, c'est bien la même vieille pipe ; mais pourquoi le couvercle n'y est-il plus ?

— Pourquoi ? parbleu ! ce n'est pas bien difficile à comprendre, M. Julius, parce que vous l'avez mal ajusté à la chaînette. Je l'ai perdu, et je le regrette, car c'était un bon couvercle blanc, qui allait juste à la pipe.

— Peut-être se retrouvera-t-il, dit Carell.

— Oui ! retrouver ! courrez après : ce qui est perdu dans les forêts est bien perdu.

— Y a-t-il déjà quelques jours de cela ?

— Non, depuis hier au soir seulement.

— Et que faisiez-vous hier au soir dans les bois ?

— Je revenais de la Dunanche.

— Vous ne dites pas la vérité, Thomas ; puis, sortant de sa poche un couvercle de pipe et l'ajustant sur celle de Thomas, Carell dit à Julius :

— Vous voyez bien que c'est le couvercle qu'il a perdu, et vous avez entendu ce qu'il vient d'avouer... Thomas, je vous accuse d'avoir coupé dans la nuit dernière, à la Forêt-Verte, deux jeunes plantes de sapin, de cinquante-cinq pieds de longueur. Les troncs, de huit pouces de diamètre, ont été recouverts de mousse. Je ferai mon rapport contre vous demain matin, et remettrai ce couvercle au juge de paix, comme pièce à conviction. Cela vous servira de leçon ; il y a longtemps que vous me faites du chagrin.

— Je vous trouve bien singulier et bien hardi, monsieur Carell, répondit Thomas, de m'accuser de ce délit. Ne dirait-on pas que c'est moi qui ai fait le coup dont vous parlez, parce que ce morceau de fer-blanc est dans votre poche ? Sais-je où vous l'avez trouvé ? Vous l'avez ramassé quelque part ? Je pense qu'il y a bien d'autres gens au village qui en ont de tout pareils et ne se gêneraient pas de couper une misérable plante de sapin, quand ils en ont besoin. M'avez-vous vu dans le bois ? Où sont les arbres abattus ? Courrez après. Quand vous m'aurez pris sur le fait, à la bonne heure. Jusque-là, je dirai que vous en avez menti et, je le répète, je vous trouve bien singulier et bien hardi dans votre accusation. Je m'en vais dire aussi que vous avez volé à Albert Demont le lièvre qui se trouve dans votre sac : vous l'avez tiré peut-être devant son chien.

— Oui, c'est vrai, je l'ai tiré devant son chien, et vous pouvez venir avec moi jusque chez lui,

où je vais le remettre en montant le village. La chose est entendue entre lui et moi : nous tiendrons toujours le gibier qui passe à notre portée, mais nous le donnons au propriétaire du chien qui le chassait. Vous, Thomas, vous avez fait une mauvaise action, dont vous êtes responsable devant la loi. La vérité sera connue, comptez-y seulement. Vous répondrez au juge.

— C'est ce qu'on verra ! répondit effrontément l'accusé. Je ne vous crains pas, lors même que vous êtes riche. Il y a longtemps que vous auriez renoncé à votre place de forestier, si vous n'étiez pas un ambitieux, un arabe du diable, qui ne pense qu'à accumuler son argent. Un homme qu'on ne voit jamais à l'église ! qui vit comme un païen ! et encore qui n'est pas de cette commune ! Un pégau des bords du lac ! Heureusement qu'il n'a point de fils, car il vaudrait encore moins que son père et ne serait bon que pour nous tourmenter dans nos propres bois. Il faudra bien qu'il donne sa noiraude à quelque taré de la plaine, car pas un honnête garçon du Chenalet ne la voudrait, malgré ses écus.

— Hélas ! oui, mon pauvre Thomas, dit Carell avec un calme admirable ; hélas ! oui, c'est bien dommage et cela me fait beaucoup de chagrin. Mais votre colère ne prouve qu'une chose : c'est que vous êtes bien le délinquant.

Ayant prononcé ces mots, le forestier reprit son fusil et son sac, paya la bouteille due, puis sortit de l'auberge avec Julius. Ce dernier le quitta devant lui, non sans le remercier encore une fois de sa politesse.

— Je dirai où l'on voudra, monsieur Carell, que le couvercle exhibé est celui dont j'ai raccordé la chaînette il y a peu de jours ; mais vous comprenez que, n'ayant rien vu du fait dont vous accusez Thomas Quichet, je ne puis rien affirmer de plus... Ce Thomas est un franc malhonnête, monsieur Carell. Il vous a dit des choses dont j'ai été choqué pour vous et pour mademoiselle votre fille, que je respecte à l'égal de mon ancien chef de bataillon. Mais vous connaissez sûrement le proverbe : faites bien, laissez dire. Il n'en est pas moins vrai que tout autre, à votre place, eût appliqué à Thomas un soufflet qui lui eût fait faire un changement de front en arrière, ou tout au moins un bon quart de conversion. Au revoir, monsieur Carell.

URBAIN OLIVIER.

Question embarrassante. — La petite Lina est en punition.

— Vilaine enfant ! lui dit sa mère, si je te punis, crois-tu que ce soit pour mon plaisir ?

— Pour le plaisir de qui, alors ?

Le bon frère. Deux garçonnets, deux frères, Paul et Marcel, vont se coucher.

Marcel, qui s'est déshabillé rapidement, se glisse sous la couverture et s'étend au beau milieu du lit.

— Eh bien, tu ne te gênes pas, toi, fait la maman ; quelle place vas-tu laisser à ton frère ?

— Les deux côtés, m'man.